



NOTE DE TRAVAIL

QUATORZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 26 août – 6 septembre 2024

Point 1 : Mise à jour sur le plan d'activités 2023-2025 de l'OACI et la planification stratégique à long terme

1.2 : Alignement stratégique des plans mondiaux en vue de l'amélioration de la performance

**VERS UNE MEILLEURE CONCORDANCE DU GASP ET DU GANP
SUR LE PLAN DE L'UTILISATION ET DE LA PROTECTION DES DONNÉES**

(Note présentée par la République de Corée)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail souligne l'importance de faire concorder le *Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde* (GASP, Doc 10004) et le *Plan mondial de navigation aérienne* (GANP, Doc 9750) pour ce qui est de la collecte, de l'utilisation et du traitement des données relatives à l'aviation. La République de Corée s'emploie à appuyer et à mettre en œuvre ces plans mondiaux de l'OACI en exécutant des plans nationaux, en suivant les progrès et en faisant les analyses de données nécessaires. Malgré ces efforts, des difficultés subsistent relativement à la mise en conformité des deux plans mondiaux en ce qui a trait à la réduction de la redondance des données, et à l'optimisation de l'utilisation et de la protection des données. La République de Corée insiste sur la nécessité d'avancer dans l'élaboration de chaque plan sans perdre de vue l'importance des systèmes de collecte, de traitement et d'analyse de données des États membres pour la mise en œuvre du GASP et du GANP.

Suite à donner : La Conférence est invitée à :

- a) recommander à l'OACI et aux États membres de prendre conscience de l'importance de la collecte et de l'utilisation des données dans la mise en œuvre du GASP et du GANP ;
- b) recommander que l'OACI définisse les types de données qui pourraient être utilisés à la fois pour la sécurité et l'efficacité des services de navigation aérienne, et inclue dans le GASP et le GANP des lignes directrices adaptées pour réduire au minimum la redondance dans la mise en œuvre de ces plans, ainsi qu'un système de protection des données.

1. INTRODUCTION

1.1 Comme le souligne la note de travail AN-Conf/14-WP/4 du Secrétariat de l'OACI, le *Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde* (GASP, Doc 10004) et le *Plan mondial de navigation aérienne* (GANP, Doc 9750) constituent des cadres destinés à renforcer la sécurité, la capacité et l'efficacité de l'aviation civile internationale au moyen d'efforts cohérents et harmonisés. La République de Corée œuvre en faveur de ces plans mondiaux et adhère aux normes internationales, tout en s'employant assidûment à mettre en œuvre le GASP et le GANP au niveau national. L'action qu'elle mène à cet égard l'a conduite à

constater la forte corrélation entre le GASP et le GANP sur le plan de l'utilisation des données. La présente note de travail vise à communiquer des informations sur l'expérience et les difficultés en matière d'utilisation et de protection des données dans le contexte de la mise en œuvre du GASP et du GANP, et à faire des propositions pour mieux faire concorder le GASP et le GANP à cet égard.

2. ANALYSE

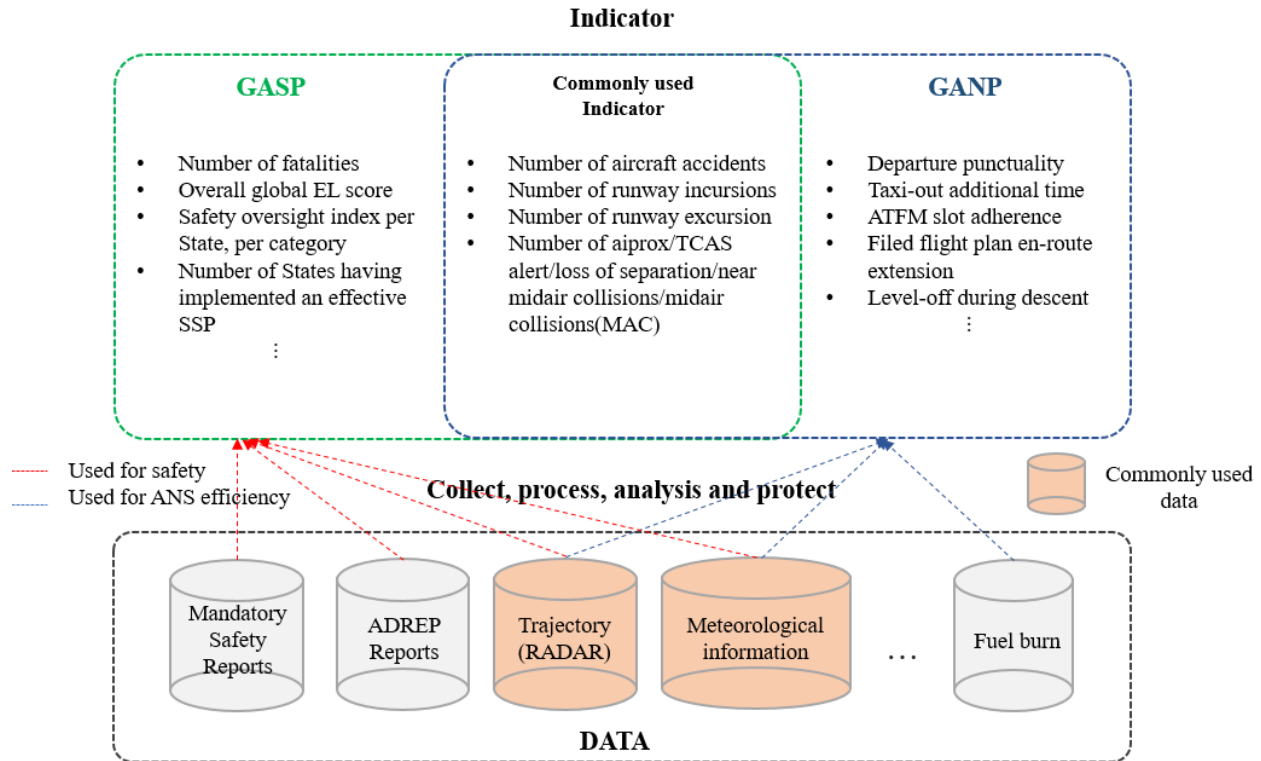
2.1 Le GASP et le GANP constituent des cadres indispensables pour formuler et mettre en œuvre des plans aux niveaux régional, sous-régional et national visant le renforcement de la sécurité et de l'efficacité de l'aviation civile internationale. Ces cadres sont intrinsèquement liés, et leur mise en œuvre simultanée est essentielle à la réalisation des initiatives en matière de sécurité et d'efficacité.

2.2 L'OACI guide les États membres dans l'exploitation des données pour la mise en œuvre des deux plans. En ce qui concerne le GASP, lequel est étroitement lié à l'Annexe 19 – *Gestion de la sécurité*, différents types de données doivent être collectés et analysés afin de cerner les dangers et d'évaluer les risques de sécurité associés. En outre, la protection des données est nécessaire pour garantir en permanence leur disponibilité. En ce qui concerne l'efficacité, le GANP et le *Manuel sur les performances globales du système de navigation aérienne* (Doc 9883) soulignent que la collecte, le traitement, le stockage et la communication des données sont essentiels à la réalisation des objectifs de performance et des améliorations opérationnelles.

2.3 La République de Corée appuie le GASP et le GANP et s'emploie assidûment à mettre en œuvre des plans nationaux basés sur ces cadres mondiaux. Plus précisément, la République de Corée suit périodiquement les progrès de leur mise en œuvre et procède à des analyses et à un suivi fondés sur des données pour garantir l'exécution efficace des plans nationaux.

2.4 Sur la base de ces expériences, la République de Corée a constaté que les données de sécurité pour le GASP et les données sur la circulation aérienne pour le GANP répondent à des buts et des objectifs distincts, mais qu'une quantité considérable de données et d'informations collectées peut être communiquée et utilisée pour la mise en œuvre des plans. Une définition claire du type et/ou de l'étendue des données couramment utilisés peut aider à réduire les chevauchements dans la collecte, le traitement et l'analyse des données, en coordonnant l'action des fournisseurs/sources de données et des utilisateurs de données et en communiquant avec eux, dans le cadre d'accords explicites sur l'utilisation et la protection des données.

Exemple. Types de données couramment utilisés pour la sécurité et l'efficacité des services de navigation aérienne



2.5 Dans ce contexte, il est important de faire concorder les plans mondiaux sur la question de l'utilisation des données du GASP et du GANP. Une définition des données couramment utilisables en vue d'éviter les collectes redondantes aidera les États membres à mettre en œuvre efficacement ces plans mondiaux. En outre, le fait de donner des lignes directrices aux États pour qu'ils coordonnent au préalable les objectifs de l'utilisation des données afin de les aligner à la fois sur les plans et sur le système de protection conformément à l'Annexe 19 peut renforcer le consensus sur l'approche en matière d'utilisation des données avec les fournisseurs/sources de données et les utilisateurs de données.

3. CONCLUSION

3.1 La création proposée d'un référentiel de données commun réduira le chevauchement et rationalisera la gestion des données pour l'ensemble des plans. Cette façon de faire garantit non seulement la protection des données et des informations sensibles, mais renforce également l'efficacité opérationnelle de la gestion du trafic aérien et du traitement des données de sécurité. Il est souligné que l'élaboration de chaque plan devrait être continue, sans perdre de vue l'importance des systèmes de collecte, de gestion et d'analyse des données des États membres dans la mise en œuvre du GASP et du GANP.